

## **Déterminés à faire aboutir nos revendications !**

Il y a 4 mois se tenait notre congrès, lors de celui-ci les camarades sont intervenus, non pas pour se plaindre, ni pour faire des constats, mais pour témoigner. Témoigner des combats qu'ils mènent et des résultats, des victoires petites ou grandes, qu'ils obtiennent. Notre résolution se concluait par :

**« Le congrès appelle à déposer partout les cahiers de revendications et appeler les salariés à l'action sur cette base.  
Le congrès réaffirme que la préservation de notre indépendance, est la garantie pour engager ce combat conforme aux seuls intérêts des salariés. »**

Nous pouvons dire aujourd'hui que nous tenons nos résolutions : grèves dans les EHPADs, à l'hôpital, dans les entreprises privées comme MAFLOW, le SADS, la Sécu....

Tous ces mouvements basés sur des revendications claires démontrent notre détermination à faire aboutir nos revendications. Ces combats sont des exemples à suivre, alors il ne faut pas hésiter, dans nos entreprises, nos services, organisons les assemblées générales de salariés, élaborons partout les revendications les plus précises.

Nous devons continuer à revendiquer, à organiser la résistance en rassemblant un maximum de travailleurs sur nos revendications afin que le syndicalisme libre et indépendant que nous incarnons triomphe !

Décidons partout de les faire aboutir par tous les moyens, y compris par la grève. C'est la seule façon de créer le rapport de force.

**Nous sommes le nombre !**

**C'est dans l'action unie que nous serons la force !**

L'année 2022 doit être l'année de la résistance et du combat seuls moyens de sauvegarder nos droits.



**L'Union départementale Force Ouvrière d'Eure et Loir vous souhaite de  
Bonnes fêtes de fin d'année !**

Mes chers camarades,

**Nous sommes en grève aujourd'hui pour revendiquer l'augmentation massive et immédiate du SMIC et de tous les salaires, une revalorisation massive des pensions et des retraites.**

Et il y a urgence face à l'incroyable avalanche de hausses de prix sur le gaz, l'électricité, les carburants sur tous les produits de première nécessité, qui pousse des pans entiers de la population et de la jeunesse chaque jour un peu plus dans la misère et la paupérisation.



**Nous sommes en grève pour exiger le retrait de la réforme de l'assurance chômage** qui précipite des centaines de milliers de demandeurs d'emplois dans la misère.

Les salariés, les retraités « n'y arrivent plus » ! Les « fins de mois » arrivent de plus en plus tôt.

Mais ce n'est pas la crise pour tout le monde ! les profits des actionnaires explosent : cette année en pleine pandémie, plus de 50 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires du CAC 40.

On assiste sous la houlette du gouvernement à un véritable pillage de la force de travail et du pouvoir d'achat au bénéfice des capitalistes.

**Nous sommes en grève aujourd'hui pour exiger l'arrêt immédiat des licenciements et leur interdiction.**

Les salariés n'ont pas à payer le « quoi qu'il en coûte ». Le gouvernement qui a distribué des milliards aux entreprises est responsable et doit garantir les emplois. La responsabilité du gouvernement est engagée.

L'année dernière, le gouvernement italien, face aux grèves dans la métallurgie, a voté une loi interdisant

L'année dernière, le gouvernement italien, face aux grèves dans la métallurgie, a voté une loi interdisant tous les licenciements. Pourquoi ça ne serait pas possible en France ?

**Nous sommes en grève aujourd'hui pour exiger l'embauche immédiate de milliers d'agents dans toutes les branches de la fonction publique.**

Le « *quoi qu'il en coûte* » devient aujourd'hui une « dette » que les travailleurs devraient payer par des coupes majeures dans les services publics.

Au moment où les salariés du privé en ont le plus besoin la Préfecture d'Eure et Loir décide de maintenir la fermeture de l'accueil en présentiel au service de renseignements de l'Inspection du Travail, seule administration maintenue fermée par les autorités ... comme par hasard ! Nous exigeons la réouverture immédiate !

Dans les hôpitaux, les fermetures de lits et de services ont continué pendant toute la pandémie et aujourd'hui sous couvert d'obligation vaccinale, le gouvernement procède au plus grand plan social de l'histoire en jetant dehors du jour au lendemain des milliers d'hospitaliers !



**C'est pourquoi nous revendiquons l'annulation de toutes les sanctions, le paiement de tous les salaires des hospitaliers suspendus.**

**Il faut exiger** partout les moyens en personnels et en salaires pour tous les services publics, pour tous ceux qui participent au fonctionnement social : les AESH, les caissières, les aides à domicile, tous ces travailleurs condamnés au temps partiel et à vivre avec un salaire de misère.



**Nous sommes en grève** pour défendre l'école de la République, au moment où l'institution scolaire est menacée dans son existence même, par le projet dévoilé par Macron à Marseille de « dénationaliser » l'école primaire ! Ce qu'il faut à l'École, c'est le recrutement massif d'enseignants et de personnels pour assurer un avenir à notre jeunesse.



**Il faut stopper la vague des licenciements** qui l'amplifie. Il faut ouvrir des hôpitaux et non pas les fermer. Il faut ouvrir des centaines de classes et non pas en fermer.

Nous sommes conscients qu'une journée d'action, aussi réussie soit-elle, ne changera pas fondamentalement les choses. Alors quoi faire ?

La grève générale ne se décrète pas. Mais elle se prépare.

Revendiquer, organiser le combat, déclencher la grève s'il le faut pour faire aboutir nos revendications, arracher les moyens de vivre. Pour nous, pour nos aînés, pour l'avenir de nos enfants.

Alors, dans nos entreprises, nos services, organisons les assemblées générales de salariés, élaborons partout les revendications les plus précises.

Décidons partout de les faire aboutir par tous les moyens, y compris la grève.

C'est la seule façon de créer le rapport de force.

Nous sommes le nombre ! C'est dans l'action unie que nous serons la force !



Le 07/12/21

**Mobilisation** : chez les professionnels ignorés du Ségur de la santé de Champhol



Pauline Hyrel, secrétaire FO au Dame de Champhol, ne cache pas son Incompréhension devant cette « injustice et incohérence. Sur presque soixante salariés au Dame de Champhol, cinq perçoivent ce complément de rémunération. »



**Elle et ses collègues présents s'interrogent sur « les iniquités de traitement qui subsistent » entre les catégories de personnel de santé et d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.**



## À Senonches, la manif de la Maison d'Accueil Spécialisé

### À Senonches, la manif de la Maison d'Accueil Spécialisé



À l'appel du syndicat Force Ouvrière, les salariés de la Maison d'Accueil Spécialisé ont défilé, hier, à Senonches.

Tambours, banderoles. Ils ont fait du bruit jusque sur le parvis de la mairie. « On ne lâchera rien. Il est anormal que le Gouvernement donne à une catégorie de personnel et pas à une autre », expliquent Alain Miri et Isabelle de Lucia, les deux responsables

syndicaux de la MAS.

Tous réclament ainsi l'augmentation de 183 € du plan Ségur de la santé. « Nos établissements ont du mal à recruter. Il faudrait un réel investissement pour la santé, afin d'ouvrir des lits dans les hôpitaux et dans le secteur social », estiment les manifestants. Des salariés qui avaient prodigué les soins à leurs protégés avant de manifester. ■

## Débrayage à Vernouillet : le personnel du Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif Eux aussi veulent l'augmentation Ségur



Éducateurs, chauffeurs, psychologues, dames de ménage. À Vernouillet, comme à Senonches, ils estiment avoir droit à l'augmentation mensuelle de 183 € du Ségur de la santé. Le vent, la pluie... Ils ont bravé les éléments, ce jour-là, le temps d'un débrayage devant les grilles d'accès de l'ex-Institut Médico-éducatif de Vernouillet, rebaptisé DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-éducatif).

Ici, près de 170 jeunes en difficultés, âgés de 11 à 20 ans, sont accueillis.

« Cela fait plusieurs mois que nous sommes en grève technique. Concrètement, on est au boulot tout en disant qu'on est en grève. On ne veut pas pénaliser les enfants... », raconte un éducateur.

En ce mardi, le temps d'un débrayage soutenu par le syndicat Force Ouvrière, ces employés du secteur social et médico-social disent leur malaise et leur sentiment d'injustice.

« L'injustice car une partie, seulement, du personnel touche l'augmentation Ségur, de 183 € net par mois. Les aides-soignantes, les aides médicaux psychologiques. Mais pas les éducateurs, ni les chauffeurs et les dames qui font le ménage. C'est injuste car nous tous avons été confrontés au Covid. Et nous le sommes encore aujourd'hui », raconte un éducateur.

Soutenus par leurs collègues qui ont pu bénéficier de l'augmentation décidée par le Ministère de la Santé, tous évoquent « la passion qu'ils éprouvent pour leur métier si mal payé ». Aujourd'hui, ils réclament une « juste rémunération ».

(extraits de l'Echo républicain)

## **100 embauches d'ici le mois de mars 2022, dont 40 d'ici à Noël 2021 !** ***Premiers résultats du combat engagé par FO NOVO***

Dans un courrier à la direction de Novo le 30/10/21, la section syndicale Fo Novo, a demandé l'ouverture urgente de négociations sur le **bien-être au travail** et les conditions de travail :

**« Les salariés nous remontent en permanence leur ras-le-bol. Ils ne supportent plus de travailler en sous-effectif permanent, avec un système de management répressif et sous surveillance permanente. Cette semaine, les refus de congés au dernier moment pour cause de manque de personnel finissent par faire déborder la coupe. » (...)**

**Fo Novo a détaillé dans ce courrier toutes les actions décidées pour obtenir satisfaction :**

- Tracts et affichage d'information au personnel, assemblées générales, débrayages, grève ... avec bien entendu une proposition d'inter-syndicale afin de mener à bien ces diverses actions.

### **La section syndicale Fo Novo revendique :**

- Le droit au travail sans menaces, sans pression, sans stress et sans bouleversements des conditions de travail non désirés,
- Le droit aux congés,
- Le droit à des horaires et des cycles de travail qui permettent un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Par exemple passer à 4 jours de travail par cycle, comme en Espagne et dans la société française LDLC ...
- Le droit de travailler avec un effectif adapté à l'ensemble des tâches à accomplir,
- Le droit à des temps de pause supplémentaires dû aux contraintes des tâches demandées,
- Le droit à des salles de pause digne de ce nom dans l'ensemble de l'entreprise ainsi que des abris extérieurs pour prendre l'air de tout temps. La COVID 19 ne doit pas servir d'excuse pour mettre à mal les salariés.
- Le droit à des compensations de congés dû au surcroît de travail.
- Le droit au partage des bénéfices.
- Le droit à des critères d'intéressement atteignables et motivants. Les salariés ne comprennent pas pourquoi ils touchent moins trimestriellement d'intéressement alors qu'ils font l'effort de remplacer leurs collègues qui sont absents ou qui ont démissionné sans être remplacés.
- Les salariés ne veulent plus passer leur temps à former des salariés qui quittent ensuite l'entreprise dû aux mauvaises conditions de travail et au traitement qu'ils subissent,
- Les salariés veulent une reconnaissance de leur travail.
- Les salariés veulent une perspective d'évolution professionnelle.
- Les salariés veulent une formation adaptée et motivante pour se développer dans l'évolution de leur métier et vers les métiers du futur.

**Notre détermination pour faire aboutir nos revendications a permis, dès la première réunion de négociation d'obtenir ces 100 embauches.**

**C'est un premier pas appréciable.**

**Les autres revendications sont à négocier lors des NAO qui ont débuté ce mois-ci.**



# Salariés de l'Association SADS en colère toutes et tous en grève le jeudi 2 décembre 2021

Nous, salariés de SADS (45 et 28), réunis en assemblée générale à Châteaudun et Orléans avec le syndicat FO SADS, avons décidé d'une journée de grève le 2 décembre 2021.

## Cela ne peut plus durer

Nous exigeons la mise en place de l'Avenant 43 pour l'ensemble du personnel administratif et une application correcte et juste en respectant les compétences des personnels administratifs et des personnels de terrain.

Nous revendiquons l'augmentation du remboursement de frais kilométriques et le paiement réel des temps de trajets immédiatement et pas en 2022.

Nous voulons de la reconnaissance professionnelle, retrouver nos valeurs associatives, travailler dans la bienveillance, l'humanité et le respect de chacun.

**Rassemblement** devant le siège de l'Association à 9h00, où nous déciderons des actions à mener si nos légitimes revendications ne sont pas satisfaites.



## **SOCIAL** ■ Une centaine de salariés de l'association SADS (Service d'aide à domicile Schweitzer) ont fait grève hier « On donne huit jours à la direction pour rouvrir le dialogue »

Les salariés de l'association SADS (Service d'aide à domicile Schweitzer) de Châteaudun ont à nouveau choisi la grève pour exprimer leur colère.

En juillet 2020, ils avaient manifesté pour demander une négociation de la prime Covid-19. Hier, ils étaient près d'une centaine rassemblés devant le siège de l'association pour obtenir une « vraie reconnaissance » de leur métier et « continuer à travailler dans la bienveillance, l'humanité et le respect de chacun ». « On fait un super beau



**GRÈVE.** Une centaine de salariés de l'association SADS (Service d'aide à domicile Schweitzer) de Châteaudun ont exprimé leur colère hier.

métier mais il faut qu'on nous laisse le pratiquer dans de bonnes conditions, soupirent des salariées. On est malheureuse-

ment là pour réclamer notre dû. »

Majoritairement à temps partiel, les salariés demandent une

augmentation du remboursement des frais kilométriques. « On est à 30 centimes. C'est une honte quand on voit l'augmentation du prix de l'essence ! »

Ils « exigent » aussi la mise en place de l'avenant 43 de la convention collective pour l'ensemble du personnel administratif et une application « plus juste ». « Notre salaire devait être revalorisé de 13 à 15 % en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Mais certains ont été augmentés de 50 centimes alors qu'on leur de-

mande de nouvelles tâches ! Les compétences des personnels doivent être respectées à leur juste valeur », insiste Priscilla Heuland, déléguée syndicale FO, qui a rencontré le directeur opérationnel régional. « On a le sentiment d'avoir été écouté mais on n'a pas été entendu. La seule réponse a été la venue d'un huissier qui a constaté qu'on était en grève ! On donne huit jours à la direction pour rouvrir le dialogue sinon notre mouvement sera reconduit. » ■

Frédéric Levont  
frederic.levont@centrefrance.com



**L'union départementale Force Ouvrière apporte son soutien total aux personnels en grève de la Fondation Texier Gallas d'Auneau et dénie au directeur le droit de parler au nom de Force Ouvrière.**

Le bureau de l'UD FO a pris connaissance avec stupéfaction des propos du directeur départemental de la Fondation Texier Gallas relatés dans un article de l'Echo républicain publié le 20 septembre 2021.

Quels sont les faits ?

Le personnel de l'établissement EHPAD d'Auneau, intégré à la fondation Texier Gallas, a déclenché une grève depuis vendredi 17 septembre pour exiger des renforts en personnels et moyens pour s'occuper correctement des personnes âgées qui lui sont confiées. Ce personnel souligne la démission de trois infirmières en un mois (sans aucun lien avec l'obligation vaccinale), du fait des conditions de travail.

La direction refuse de négocier mais se permet, par voie de presse, de traiter les grévistes "d'enquiquineuses" et d'affirmer publiquement que celles-ci n'ont le soutien ni de la CGT ni de FO !

L'UD FO 28 ne reconnaît aucun droit à un directeur d'établissement de parler en son nom ou au nom de ses syndiqués.

L'UD FO 28 dénonce ces propos scandaleux et l'attitude de la direction face aux grévistes.

L'UD FO 28 réaffirme que toutes les revendications des personnels sont légitimes, comme sont légitimes tous les moyens pour les faire aboutir y compris la grève.

Au moment où l'ensemble des personnels soignants subissent les pires conditions de travail et de répression du fait des mesures gouvernementales et patronales,

**Le bureau de l'UD-FO apporte tout son soutien au personnel de la Fondation Texier Gallas :  
POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS ET POUR TOUS LES MOYENS NECESSAIRES  
POUR « ASSURER LE BIEN-ETRE DES RESIDENTS »**

Chartres le 21/09/2021

ECHO REPUBLICAIN 24 09 2021

**AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN ■ Une infirmière et deux aide-soignantes rejoindront l'Ehpad**

## Après une grève, la fondation Texier-Gallas recrute finalement

Un mouvement de grève a été décidé la semaine dernière à la résidence médicalisée de la fondation Texier-Gallas. Il a été suivi par une vingtaine de salariés, soit environ 90 % des soignants. Après plusieurs échanges, la direction a décidé de recruter, l'une des revendications des grévistes.

Ces revendications portaient essentiellement sur les conditions de travail. Laurent Verrier, directeur départemental, contacté par téléphone, avait annoncé que les syndicats CGT et FO ne soutenaient pas cette action. Ces déclarations ont fait réagir FO par l'intermédiaire

d'Arnaud Pionnier, secrétaire départemental FO santé 28. « Nous avons une déléguée du personnel au sein de la fondation départementale. Elle n'était pas du tout au courant de ce mouvement social. Elle l'a appris par le biais de la presse et au cours d'une journée de formation organisée par les employeurs à Chartres ! »

Toujours selon FO, le personnel aurait obtenu, au cours d'une réunion d'urgence du conseil social et économique (ancien comité d'établissement) de la fondation, « la promesse de 2,5 postes alors que 7 postes



**ACTION.** Mercredi, FO, s'est rendu devant le site pour manifester leur solidarité aux salariées.

seraient vacants au total ».

Eric Jarry, secrétaire général de FO Eure-et-Loir ajoute : « Les salariées avaient depuis longtemps alerté sur les conditions de travail. N'ayant pas été entendues, elles n'avaient que la grève pour faire réagir la direction. » Stéphane Gaudemer, secrétaire général CGT Santé 28 a confirmé le nombre de postes vacants et annoncé des négociations en cours.

**« La direction est ouverte aux discussions »**

Jointe par téléphone, Laurence Le Louarn, secrétaire du conseil

social et économique de la fondation, ajoute : « Il n'y a pas de création de postes. Une réunion extraordinaire a eu lieu mardi, à 17 h 30, avec la direction. Il a été décidé le recrutement d'une infirmière et de deux aides-soignantes sur les postes vacants. Nous n'avons plus de candidats avec des CV pour recruter. Une réunion avec le personnel qui représente tous les métiers aura lieu tous les mois pour améliorer les conditions de travail. La direction, contrairement à ce qui a été annoncé par les syndicats, est ouverte à toutes les discussions. »

## A de ma lettre, en mal être...

Rien ne va plus à La Poste ! La souffrance au travail est présente dans tous les services. Au courrier comme au réseau bon nombre de postiers sont mal menés, fatigués, en arrêt.

Les causes sont multiples : surcharge des tournées, dégradations des conditions de travail, absence de reconnaissance, incivilités, pressions managériales, tensions avec la Direction, intimidations...

Face à ces conditions de travail les demandes de ruptures conventionnelles s'enchaînent restant sans suite favorable pour les agents, invitant les postiers à démissionner d'eux-mêmes.



ne reste pas les bras croisés et dénonce sans exceptions toutes ses situations mettant à mal les postiers. Les alertes sont portées oralement et par écrit au niveau local mais aussi au niveau régional.

De son côté, la Direction à tous les niveaux ferme les yeux sur les faits dénoncés et se contente de dire que « Tout va bien ! »

## Les infirmiers en grève à l'hôpital de jour

« Aujourd'hui, l'hôpital de jour de Lucé compte huit infirmiers. Demain, on ne sera plus que trois », annonce Marie-Christine Pautonier, porte-parole du mouvement de grève mené par le syndicat Force Ouvrière (FO).

Ils étaient une vingtaine, infirmiers, aides soignants et neuropsychologues à manifester, hier après-midi, devant l'antenne de l'hôpital psychiatrique Henri Ey de Lucé.

### « C'est vital pour nos patients »

« Il manque du personnel à l'hôpital de Bonneval, alors la direction veut que certains infirmiers présents à l'antenne de Lucé aillent pallier le manque. »

Ce que confirme la direction générale de l'hôpital Henri Ey, jointe par téléphone, hier, en soirée : « L'hôpital de Bonneval travaille avec des effectifs réduits, ce qui crée une



**MOBILISATION.** Le personnel de l'hôpital de jour de Lucé était en grève, hier.

tension. Il a alors été décidé de redéployer des effectifs sur l'hôpital et de faire venir une partie de l'équipe de Lucé. »

L'hôpital de jour de Lucé accueille chaque jour une trentaine de patients : « On les prend en charge pour la journée, on leur donne des médicaments et on les aide à s'insérer. »

Les infirmiers redoutent

de ne pas pouvoir faire un aussi bon travail et un aussi bon suivi s'ils ne sont plus que trois. « On ne veut pas qu'il y ait de rupture entre nos patients et nous. Si nous sommes moins nombreux, alors on ne pourra pas tous les accueillir. Ils sont déjà fragiles. Si l'hôpital de jour n'arrive pas à les prendre en charge parce qu'il n'y a

pas assez de personnel, nous avons peur que certains passent à l'acte. C'est sûr que la quantité influera sur la qualité et ce n'est pas possible. »

Les infirmiers de l'hôpital de jour sont soutenus par leurs patients. Ces derniers ont même lancé une pétition en ligne pour les soutenir.

« Il est nécessaire et dans l'intérêt psychologique de nos patients que les choses ne bougent pas de notre côté et qu'on puisse continuer à exercer comme on le fait. Pour leur sécurité, on veut maintenir des soins de bonne qualité à Lucé. Pour cela, on demande qu'aucun infirmier ne parte de l'hôpital de jour et donc qu'il y ait des embauches à Bonneval. »

Marie-Christine Pautonier conclut : « L'hôpital n'a pas à faire des économies comme une entreprise, la santé n'a pas de prix. » ■



Section Syndicale des Employés et Cadres  
CGT- FO de la CPAM d'Eure-et-Loir



Union Nationale des Syndicats Autonomes  
de la CPAM d'Eure-et-Loir

## Grève nationale des organismes de Sécurité Sociale le lundi 13 décembre 2021

Salaires, emplois, conditions de travail, les mobilisations se multiplient dans les organismes ! La préparation des futures COG 2023-2027 ne laissent rien présager de bon. L'IGAS et l'IGF (\*) sont missionnées pour trouver des pistes d'économies de gestion dans les organismes, des menaces planent sur nos conventions collectives.

### Augmentation de la valeur du point !

Les Fédérations syndicales s'unissent pour obtenir une augmentation de la valeur du point, seule mesure permettant la revalorisation de tous les salaires (Cf communiqué commun au verso).

A savoir : le salaire brut mensuel sur la classification actuelle pour un niveau 3 est de 1 557,34 Euros alors que le SMIC brut mensuel est de 1 589,47 Euros.

Il est plus que temps de reconnaître financièrement le sérieux et les compétences des salariés de l'Institution. Notre investissement depuis le début de la crise sanitaire doit être récompensé

### Halte aux emplois précaires et aux sanctions envers les salariés !

Nous demandons l'arrêt des suppressions de postes et l'embauche des CDD en CDI pour renforcer les services qui manquent de moyens, mettre fin aux emplois précaires dans nos organismes et améliorer nos conditions de travail. Nous demandons la réintégration des personnels non vaccinés dont l'absence pèse dans le service rendu aux assurés. Aucun salarié ne doit payer le prix de cette crise.

**TOUS ENSEMBLE, PAR LA GREVE FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !  
POUR DEFENDRE NOS SALAIRES, NOS EMPLOIS ET NOTRE SECURITE SOCIALE**

**Rejoignez-nous devant l'accueil de la Cnam de Chartres dès 13 h  
(heure de la réunion paritaire nationale sur les salaires à l'Unsa)**



12 OCTOBRE 2021



# Les ouvriers en grève de l'usine MAFLOW arrivent en car à la préfecture de Chartres pour interpeler le Préfet sur la responsabilité de l'Etat pour **LE MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS SUR LE SITE DE CHARTRES**

**SOCIAL** ■ Le sous-traitant automobile chartrain devrait perdre ses deux uniques clients, Renault et PSA, en 2022

## L'usine Maflow et ses 97 emplois menacés

L'usine Maflow, à Chartres, sous-traitant automobile pour PSA et Renault, est lâchée par ses deux seuls clients. La totalité des 97 emplois et la survie du site sont menacés. Une délégation de salariés a rencontré le préfet d'Eure-et-Loir, hier.

Sébastien Couratin  
sebastien.couratin@centrefrance.com

C'est peut-être, appréhendent-ils, le dernier combat des 97 salariés de l'usine Maflow Chartres, pour éviter une fermeture du site.

Le désengagement, en 2022, de PSA et Renault, les deux seuls clients de ce sous-traitant automobile, installé au Jardin d'entreprises et spécialisé dans les tubes aluminium pour climatiseur auto, menace la pérennité du site et de ses emplois, redoute Eric Jarry, délégué FO au sein de l'entreprise. Selon le représentant syndical, les premiers signaux d'un désengagement de ces deux partenaires se sont manifestés début 2021.

La semaine dernière, les représentants syndicaux, précisent-ils, ont rencontré la direction de Maflow, qui leur aurait confirmé les intentions des deux constructeurs français de confier les contrats honorés par Maflow à d'autres prestataires.

Hier, la quasi-totalité du personnel de la seule unité de production française du groupe Maflow Boryszew, leader européen dans le sec-



COMBAT. Les Maflow ont manifesté devant la préfecture pour sauver leur site. PHOTO : QUENTIN REIX

### ■ PSA-Renault : les dessous d'un double désengagement

L'usine Maflow Chartres travaille pour deux géants de l'industrie automobile, PSA et Renault, dont les commandes représentent pour chacun de ces clients environ 50 % de l'activité du site. Selon Eric Jarry (FO), PSA a décidé de confier la production des pièces pour ses climatiseurs à un autre sous-traitant français, dont les unités de production sont implantées dans le pays de l'Est, et dont les coûts de production seraient « plus faibles ». « Il y a trois-quatre ans, les anciens dirigeants du groupe ont augmenté le prix des pièces produites à Chartres de 15 %. Pour préserver le site, la direction de Maflow a proposé de revenir au prix initial ». Sans succès, selon le représentant syndical : « Je pense que PSA n'a plus envie de produire en France. » Toujours selon Eric Jarry, le contrat qui lie Maflow à PSA

prendrait fin en février 2022. Pour le délégué FO, c'est le désengagement de PSA qui aurait précipité, en cascade, celui de Renault, constructeur avec lequel Maflow renouvelle ses contrats au gré des nouvelles phases de production des différents modèles : « Renault refuse de nous confier de nouveaux projets. Ils ne souhaitent pas travailler avec des sous-traitants qui ne travaillent plus jusqu'à fin 2022. Si le site se retrouve sans activité d'ici là, sa disparition et la suppression des 97 emplois semblent inévitables.

teur de la tuyauterie et des raccords métalliques, s'est rassemblée devant la préfecture d'Eure-et-Loir, à Chartres. Une délégation a été reçue par le préfet d'Eure-et-Loir, François Souliman.

Les représentants syndicaux espèrent actionner le seul levier dont ils disposent pour infléchir ou retarder la décision des deux constructeurs tricolores : une intervention de l'Etat, actionnaire de Renault (15 % du capital), dont les intérêts sont également représentés au sein du Conseil d'administration de PSA, via la Banque publique d'investissement, actionnaire du constructeur (12,23 % du capital).

#### « Éviter les pertes d'emploi »

Du côté des services l'Etat, le préfet d'Eure-et-Loir, précise-t-on à la préfecture, s'engage à remonter la situation au ministère de l'Economie et des Finances, mais aussi à proposer « un accompagnement », « afin d'éviter les pertes d'emploi ». Le préfet d'Eure-et-Loir devrait également rencontrer le patron du groupe Maflow Boryszew, qui doit effectuer un déplacement à Chartres à la fin du mois.

Depuis hier, c'est une course contre la montre qui a débuté pour sauver ce qui peut encore l'être. Pour éviter qu'un des symboles de l'industrie automobile chartraine, qui comptait

### DANS LE RÉTRO

**Début des années 2000**  
Le site chartrain appartient encore au groupe Manuli, avant que celui-ci ne cède sa branche automobile à Maflow, en 2003. 1.200 salariés travaillent alors sur le site chartrain. Plusieurs transferts de production réduisent sa masse salariale par vagues.

**2006**  
Alors que le site, sous le giron de Maflow, compte encore 420 salariés, la tendance de fond du secteur automobile français à la délocalisation entraîne un nouveau plan social, en deux phases. La masse salariale passe de 420 à 217 salariés.

**2009**  
Le sous-traitant chartrain, étreint par la crise du secteur automobile, est placé en redressement judiciaire.

**2010**  
Repris par le groupe polonais Boryszew, le site fait face à plusieurs plans de sauvegarde de l'emploi qui réduisent son effectif en deçà de la centaine de salariés.

1.200 salariés au début des années 2000, ne rejoigne le cimetière où reposent tant d'autres sites, broyés par la mondialisation, ses délocalisations et la casse de l'outil productif français. ■

12 octobre : Compte rendu de la délégation au sortir du cabinet du Préfet.



### Dernière minute :

La mobilisation des salariés avec le syndicat FO a permis que le 16 décembre, un délégué interministériel rencontre le PDG de MAFLOW à la préfecture de Chartres.

Après la réunion du CSE, l'assemblée générale du personnel a décidé de se retrouver en janvier.

A l'ordre du jour :

La montée en bus de tous les salariés au ministère pour le **MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS SUR LE SITE DE CHARTRES.**

## ***Nos écoles changent mais pas dans le bon sens !***

Le 13 décembre 2021 l'assemblée nationale a voté la loi de destruction de l'école publique, nommée « loi RILHAC » :

Une école avec un directeur supérieur hiérarchique, habilité à évaluer les enseignants et même à recruter le personnel, ce n'est plus une Ecole. Les Directeurs de nos écoles ne seront plus titulaires, l'Inspection Académique missionnera ces derniers tous les 2 ans.

En cassant le statut des personnels, une telle loi facilite la privatisation de notre école publique, comme l'a préconisé Macron pour les écoles de Marseille.

La pédagogie est relayée au dernier rang au détriment du budget de fonctionnement qui sera certainement tiré vers le bas. En effet, le Ministère de l'Education Nationale a redonné 75 millions d'euros à Bercy.

Pour organiser le combat pour l'abrogation de cette loi qui détruit l'école de la République, le SNUDI-FO prépare dès le mois de janvier des Assemblée Générales des personnels des écoles, avec les directeurs.

Le SNUDI-FO organise régulièrement des tournées d'école, voici quelques éléments rassemblés sur l'état de nos écoles.

Situation de l'école du quartier des Oriels. Ce quartier n'est pas considéré comme Zone Prioritaire d'Education alors qu'il est défini comme le quartier le plus pauvre de l'agglomération !

En effet, cette école accueille 380 enfants soit 14 classes avec des dispositifs spécifiques. L'école fonctionne avec un budget annuel de 25 euros par enfant ce qui n'est pas égal avec d'autres écoles de cette commune voir du département, pour exemple l'école de Courville-sur-Eure fonctionne avec 98 euros annuel par enfant. Les enseignants de cette école du quartier des Oriels doivent avec leur propre salaire acheter du matériel pour fonctionner à peu près correctement et une liste de fournitures scolaires est demandée aux parents à la rentrée. Une Assemblée générale est convoquée dans cette école le 7 janvier

Une nouvelle assemblée est prévue sur le secteur de Dreux 12/01/22 pour échanger sur la situation dans ce secteur mais aussi sur la suppression d'une prime nette de 426 euros/mois attribuée aux Titulaires Remplaçants de la brigade REP (Réussite Educative Prioritaire). Ces derniers qui sont au nombre de 11 sur Dreux se voient en cours d'année scolaire effectuer des remplacements hors REP, dans tous le département, raison pour laquelle l'administration supprime leur prime.

Quant à l'inclusion des élèves en situation de handicap cela est un bien grand mot. En effet, aucun moyen de plus n'est donné aux enseignants et aux personnels pour assurer leurs missions correctement. Nous ne pouvons que déplorer des situations catastrophiques énoncées lors de l'intervention de notre camarade Olivier AUBRY à notre Congrès du 10/09/21. La Cours des Comptes a précisé qu'un enfant en situation de handicap « coûtait » 26 000 euros



par an dans une Institut spécialisé et que cet enfant « coûtait » 5 000 euros par an dans une école. Voilà des économies bienvenues pour le gouvernement.

*Je remercie notre camarade Olivier Aubry (Directeur d'une école à Courville sur Eure) pour son témoignage (recueilli par téléphone le 15/12/21).  
Votre camarade Christelle MOINS.*

# Chaos et résistance : Reportage à l'hôpital de Dreux

15 septembre 2021



Depuis des jours, les brigades FO parcourent l'hôpital sur la base d'un tract exigeant le retrait de la note organisant les contrôles et les sanctions et pour la défense de l'accès aux soins, des lits et des services. Un appel à la grève est lancé pour ce 15 septembre avec rassemblement devant le hall d'accueil à 14H. L'appel est massivement signé.

Dans la nuit du 14 au 15, des agents de la direction font incursion dans les services de soins pour exiger les « pass-sanitaires » ... le climat est tendu ... une déléguée FO : « on est restée jusqu'à minuit au local hier, le téléphone n'a pas arrêté de sonner. Les collègues

*sont inquiètes, traumatisées, mais aussi révoltées. On a vu des choses inacceptables »*

## Lesquelles par exemple ?

- « Ils ont recruté à la va vite un médecin retraité pour contrôler l'obligation vaccinale. Une jeune collègue sous « PMA » en est à sa 8ème semaine de grossesse. Son médecin lui a fait une attestation pour qu'elle ne soit pas vaccinée avant 16 semaines de grossesse à cause des effets secondaires. Le médecin recruté par l'hôpital lui a dit : « je n'en ai rien à faire de votre certificat médical. Il faut vous vacciner tout de suite pour aller travailler ». Heureusement qu'elle était accompagnée par la déléguée FO. Devant elle il n'a pas osé la vacciner de force. Mais la collègue en état de choc a dû être accompagnée dans le service de psy »
- « A l'EHPAD, la collègue « hôtelière » avait préparé les petits déjeuners comme chaque jour et s'apprêtait à les distribuer quand la direction a fait irruption et l'a fait partir. Tout le monde a été choqué, personnel et personnes âgées. Du coup, tout le service est venu, en groupe et en tenue, au rassemblement syndical. »
- « Aux soins intensifs, les arrêts plus les agissements de la direction aboutissent à ce qu'il ne puisse plus fonctionner. Ils ont été obligés en catastrophe d'aller rappeler une collègue retraitée. »

## 6h du matin, ce 15 septembre.

Depuis 6 h, les piquets de grève du syndicat sont devant les entrées pour empêcher les contrôles. Les surveillants, de l'entreprise privée recrutée pour faire ce « travail », sont mal à l'aise. Ils craquent. Leur directeur lui-même rencontre le syndicat et annonce qu'il ne fera pas faire de contrôle vu la tension ambiante. La police, appelée par la direction de l'hôpital, est reçue par ce directeur, qui explique, que tout se passe bien avec le syndicat et qu'il n'y a aucune violence, que leur présence n'est pas nécessaire. Commentaire des policiers : « On repart. De toutes façons, on vous comprend. »

## 14H, ce 15 septembre :



70 hospitaliers sont rassemblés devant le hall. Bientôt rejoints par plusieurs services, groupés, en tenue, très déterminés, qui viennent grossir les rangs. C'est une centaine d'hospitaliers qui avec le syndicat, s'engouffrent dans le bâtiment pour « monter » à la direction.

Surprise : plus aucun membre de la direction n'est présent dans l'hôpital. Tous ont quitté les lieux. La délégation se transforme en manifestation traversant tout l'hôpital à la recherche de la DRH ... introuvable...

Une AS : « c'est le chaos total. Ce n'est pas le COVID qui provoque ça, c'est l'ARS, c'est la direction, c'est Véran. On a bien compris. Ils veulent détruire l'hôpital. Tout ça c'est politique, pas sanitaire ! On va se battre. Je reviens demain. La direction devra nous recevoir »

De retour devant le hall, les revendications sont adoptées :

**Levée des sanctions ! Laissez les hospitaliers travailler ! Arrêt des contrôles !**

**La grève se poursuit, nouveau rassemblement demain 14H. Exigence d'être reçus par la direction.**

# À la rencontre de nos camarades du CH de DREUX qui ne lâchent rien face aux menaces de la Directrice des ressources humaines

*Dernières infos recueillies le 6 décembre par Christelle Moins*

En effet, cette DRH a déposé plainte le 12/10/21 contre trois de nos camarades, membres du bureau FO du CH de DREUX, dont Béatrice JAFFRENOU (secrétaire du syndicat FO) pour leur intervention le 16/09/21. Notre camarade Béatrice avait évoqué lors de notre congrès du 10/09/21 l'appel à la grève à compter du 15/09/21 sur les revendications suivantes :

**« Non à toutes sanctions », « Interdiction des suspensions de salaire »,  
« Non au pass sanitaire », « Non à l'obligation vaccinale ».**

De façon légitime ce 16/09/21, les trois membres du bureau FO se présentent dans le bureau de leur Directrice des ressources humaines pour demander un entretien pour présenter les revendications des grévistes puisque celle-ci avait annulé ce rendez-vous du 15/09/21.

Cette Directrice non seulement leur dit « *sortez de mon bureau vous ne voyez pas que je travaille* » et en plus elle appelle la police car elle s'est « *sentie menacée* ».



De plus, elle convoque à tour de bras les membres du personnel, nos camarades responsables syndicaux, pour des entretiens préalables à des mesures disciplinaires.

## Déclaration

La CA de l'UD FO réunie le 23 novembre 2021 a pris connaissance de la situation de répression violente à l'encontre de la secrétaire du syndicat FO du centre hospitalier de Dreux (plainte et procédure disciplinaire) dans l'exercice de son mandat syndical.

La CA affirme son soutien à Béatrice Jaffrenou et au combat des camarades du syndicat FO du centre hospitalier de Dreux.

La CA mandate le bureau pour, avec le GD santé et la fédération, prendre toute initiative en urgence auprès de l'ARS et de la Préfecture pour exiger :

- l'arrêt immédiat des procédures et des sanctions contre Béatrice Jaffrenou et ses camarades

La CA tient à témoigner tout son soutien et sa confiance à Béatrice Jaffrenou et aux militants du syndicat du centre hospitalier de Dreux ainsi qu'aux actions menées en défense du service public hospitalier et des intérêts du personnel.

Par exemple, notre camarade Chantal PAIN est convoquée le 08/12/21 sans avoir eu au préalable les motifs qui lui sont reprochés. Chantal lui a immédiatement adressé un courrier dénonçant cette pratique. Et enfin, Béatrice a reçu un courrier de sa DRH le 19/11/21, contenant des reproches uniquement liés à son activité syndicale.

**Face à l'acharnement de cette Directrice, nous réitérons notre soutien à nos camarades FO du CH de DREUX.**

# FO Calendrier des FORMATIONS à l'Union Départementale 28

Semaine	Date de stage		Intitulé du stage
8	Lun. 21-févr	Ven. 25-févr	Découverte de FO
14	Mar 05-avr	Jeu 07-avr	Fonct. et outils du syndicat
19	Mar 10-mai	Jeu 12-mai	Connaître ses droits
26	Lun 27-juin	Ven 01-juil	Découverte de FO
40	Mar 04-oct	Jeu 06-oct	Je négocie
46	Lun 14-nov	Ven 18-nov	Découverte de FO
50	Mar 13-déc	Jeu 15-déc	Connaître ses droits

## Fermeture de l'UD

Judi 23 décembre

*jusqu'au*

Vendredi 31 décembre

## Réouverture

Lundi 3 janvier

En cas de besoin,

**Retrouvez l'UD FO 28**  
Sur son site : <http://udfo28.org/>



**Union Départementale vous accueille**



du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
et le vendredi de 9h à 12h00

**21 rue des Grandes Pierres Couvertes  
28 000 CHARTRES**

 02 37 28 12 92       [udfo28@wanadoo.fr](mailto:udfo28@wanadoo.fr)